GEPAN - Cussac Investigation

English Translation with Original French Report

Observation of 29 August 1967 · Investigation conducted in 1978

Translator's note. This is a complete working English translation of the 30-page scanned French PDF documentGEPAN-interne1978-Cussac.pdf. The source has no searchable text layer. Original pp. 18-30 were checked in a second pass against higher-resolution page renders to recover the quantitative reconstruction, diagrams, maps, interpretation, conclusion, and test matrix more precisely. Where the public scan remains illegible or graphic-only, the limitation is stated rather than guessed. Names redacted or anonymized in the source are retained as initials/placeholders.

SOHP Editorial Note

The 1978 GEPAN investigation of the August 29, 1967 Cussac incident remained unavailable to the general public for many years. In 2005, French journalist and researcher Grégory Gutierez, who had been advocating preservation and public access to the former GEPAN/SEPRA archives through his Démocratie Soucoupique/Ovniland website, obtained authorization from the French National Centre for Space Studies (CNES) to place a sanitized version of the report online.

The resulting public release, dated March 2, 2005, included correspondence from CNES official Arnaud Benedetti confirming the arrangement. Certain materials were withheld to protect the identities and medical privacy of the witnesses. CNES also made clear that authorization to publish the document did not constitute institutional endorsement of the conclusions reached by the 1978 investigators.

The Sign Oral History Project (SOHP) is making this edition available for historical and research purposes. It combines an English translation with the original French-language document so that researchers may compare the translation directly with the source. SOHP gratefully acknowledges Grégory Gutierez, whose efforts in 2005 were instrumental in bringing this important GEPAN document into the public record.

Edition: English translation followed by the CNES-authorized March 2005 public French version.

Source note added in 2005 (original PDF p. 1)

GEPAN - “Cussac” Investigation. Observation of 29 August 1967 (investigation conducted in 1978).

This GEPAN investigation report was written in 1978 by the director of the Groupe d'Études sur les Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés. The report was first made publicly available online in March 2005 by journalist Grégory Gutierez through his Ovniland/Démocratie Soucoupique website, in a sanitized version released with the authorization of CNES. This is an initiative independent of CNES activities, but one that received the approval of its management.

The publicly released file was expurgated of several elements: various press clippings and book extracts included in the appendices that explicitly named the witnesses involved in the case; and three pages of a “psychological analysis of the testimony,” which form part of the witnesses' medical record and therefore could not be made public.

The conclusion of that psychological analysis is nevertheless quoted:

> *“There is, in these elements, no flaw and no inconsistency that would permit doubt as to the sincerity of the testimony, nor reasonably permit the hypothesis of invention, hoax, or hallucination. Under these conditions, despite the young age of the principal witnesses at the time, and however extraordinary the facts they related may appear, I believe that they really observed them.”*

For a chronology of the debate surrounding the Cussac case and additional documents connected with it, the source directs the reader to the Démocratie Soucoupique website. - Grégory Gutierez, 2 March 2005.

Annex 8 - Investigation of the Observation of 29 August 1967 at Cussac (Cantal) (p. 2)

1. Summary of the Observation

On 29 August 1967, late in the morning on a fine day, two children - a nine-year-old girl and a fourteen-year-old boy who were tending cattle - observed a sphere at a distance of roughly 80 metres, in a neighboring meadow behind a hedge.

Four small beings were standing around the sphere. The four figures leapt upward and entered, “flying,” through the top of the sphere as it rose into the sky along a spiraling path.

The object became dazzling (as luminous as the Sun), emitted an intense whistling sound, and gave off a strong sulfurous odor. The gendarmes, alerted shortly afterward, noted the odor and a circular trace of yellowed or burned grass. A local rural official also heard the whistling. The children returned home crying.

Eleven years later, three of the witnesses, when presented with four odors, identified one resembling sulfur dioxide (SO_2) as similar to the odor they remembered.

2. Selection of the Case

The case was selected from the GEPAN computerized file as a close encounter of the third kind involving several independent observers.

Original p. 3

[Graphic / badly degraded page in the scan. No continuous prose could be recovered reliably.]

3. Conclusions (p. 4)

We are convinced that the two witnesses actually observed the facts they reported to us. These facts are, moreover, confirmed by independent witnesses.

The phenomenon observed cannot be assimilated to any known phenomenon.

The presence of four humanoids entering the luminous sphere in a very unusual manner gives the observation a very high degree of strangeness.

The hypothesis that what was observed was a piloted vehicle and four of its occupants appears to us to be the interpretation most consistent with the details collected on site.

Original p. 5

[Map / graphic page. The original should be consulted for spatial detail.]

Meteorological Conditions at Cussac – 29 August 1967, about 09:30 UT (p. 6)

Source: Direction de la Météorologie Nationale.

Visibility: probably average, approximately 5 to 15 km.

Clouds: probably some cirrus fibratus, perhaps with a layer of stratocumulus.

Wind: light, less than approximately 3 m/s, perhaps calm.

Temperature: between approximately 12 and 16 °C.

Relative humidity: impossible to estimate precisely; near 100% if fog was present, and substantially lower if sunshine had persisted for more than an hour.

At Pierrefort, at roughly 900 m altitude and about 10 km from Cussac, a volunteer observer recorded at 08:30 local time (07:30 UT): “clear and sunny weather.” At Neuvéglise, altitude about 685 m and 10 km from Cussac,

an observer reported morning fog. At Lavastrie, altitude about 830 m and 15 km from Cussac, the observer noted: “fog until 08:30; cloudy to slightly cloudy.”

GEPAN remark: the village of Cussac is situated on a plateau at approximately 1,000 m altitude, the same plateau on which Pierrefort lies. The meteorological conditions at Cussac should therefore have been fairly similar to those at Pierrefort — clear and sunny. The reported fog was probably ordinary summer morning valley fog.

2. Field Investigation at Cussac (pp. 7–17)

Afternoon of Tuesday, 18 April 1978 – The Gendarme

This witness was the only member of the gendarmerie who had participated in the original inquiry whom the investigators were able to locate. At the time he belonged to the relevant brigade and took part in the inquiry, whose direction was assumed by another gendarmerie unit.

The investigators went with him to the site in cold, rainy weather. He stated that he had come to the location following a telephone call from the father of the children. After some hesitation, he indicated the place of the reported landing.

Two or three days after the event, he remembered traces of yellowed or burned grass still being visible over a circular area approximately 4 to 5 metres in diameter. He indicated the location, which the 1978 investigators measured and plotted.

He confirmed that he had noticed a persistent “sulfur” odor. Because of the weather, the interview was continued inside the town hall.

The investigators then presented him with prepared odor samples in identical containers. The samples included kerosene, acetone, nitrogen oxide, and a sulfur-related odor (sulfur dioxide). His response was that the sulfur-related sample might have resembled what he remembered, though not exactly; he rejected the others.

When asked about the color of the affected grass using a color chart, he selected a yellow-to-yellow-green range, although the contrast he recalled between normal and affected grass was not strong.

He said he knew the father of the principal witnesses well. He was personally convinced that “something happened,” although he had never believed in “Martians.” He stated that this was the first time he had been interviewed about the case since the event.

Independent Witness to the Sound and Odor

This witness saw nothing, but at about the time of the observation he was working in his attic approximately 300 metres from the site and heard a sound — a whistle — unlike anything he had previously heard. It was neither the sound of a helicopter nor an airplane. The whistling began suddenly and stopped just as abruptly. He described it as “a whistle mixed with a droning sound.”

He did not connect the sound with the event until he learned later that the children had been badly frightened.

He did not go to the observation site, but that evening, while bringing in his animals, he smelled a strong “sulfur” odor even near his home, several hundred metres from the location. In the later odor test he regarded the sulfur-related sample as a possible, though not exact, match.

With his eyes closed and asked to reconstruct the remembered duration of the sound, successive timed attempts produced a duration on the order of roughly ten seconds. He said he had never previously been interviewed on this point.

Father of the Principal Witnesses

The father stated that on the day of the event, at approximately 10:30–11:00, his children returned home crying and visibly shaken. They spoke of a craft or object and small figures, and said that they had tried to approach and had been dazzled.

He and a neighbor went to the site but saw nothing unusual at that moment. He recalled that his son's eyes remained painful for some time afterward, comparing it to the effect of looking at electric-arc welding. He also recalled that the daughter was deeply frightened.

According to him, the cattle were agitated; neighboring animals and his own gathered together in a way he compared to their behavior before a storm or after a lightning strike.

A nearby farmer, now deceased by 1978, had been working in the adjoining field on a running tractor roughly 100–200 metres away. He saw and heard nothing during the event, but encountered the children shortly afterward. They were crying and frightened and asked him the time. He offered to take them home; they declined. He did not take their story seriously at the time.

The father confirmed that the children later acquired the local nickname "the Martians of Cussac."

Morning of Wednesday, 19 April 1978 – Reconstitution with the Two Principal Witnesses (pp. 12–17)

The weather remained rainy. The investigators found the two principal witnesses, by then adults, at their parents' home. Each witness was taken separately to the site. Precise measurements were made with a theodolite, following the same procedure for each.

Each witness was first asked to stand at the place from which he or she remembered first seeing the phenomenon. The witness then sighted the apparent left and right edges of the luminous sphere through the theodolite. The investigators also asked each witness to position two investigators so as to reconstruct the remembered distance and apparent width of the sphere. Those distances were then measured.

Before each reconstruction, the azimuth of the church steeple at Paulhac was measured so that the readings could subsequently be referenced to geographic north.

Reconstruction with the Male Witness

The witness remembered the date as 29 August 1967, the year in which he entered the equivalent of the fourth year of secondary school. He placed the time at about 10:30 in the morning and remembered fine weather, with a temperature he estimated at roughly 18–20 °C.

Timed reconstructions were made of the interval between first seeing the sphere, its departure, and its disappearance. The surviving scan contains the timing diagram, but several numerical labels are too degraded to transcribe with confidence.

After an initial positioning attempt, the witness corrected himself, saying he had confused two trees, and requested a second reconstruction. The measured distance to the object was approximately 80 metres, broadly consistent with the original account.

He described the sound as possibly “a whistle plus a blowing sound,” perhaps somewhat like a motorboat engine starting. He associated the onset of the sound with the cattle becoming frightened.

The sphere, while on or near the ground, was described as metallic silver to very white, somewhere between the appearance of silver metal and a white plastic sheet. It was not initially self-luminous; rather, it reflected sunlight. At departure it developed its own luminosity, clearly greater than before, and at disappearance its brightness was at least comparable to the Sun at midday.

The witness wore ordinary, untinted eyeglasses. His eyes remained red for nearly ten days. At the time he remembered his eyes feeling “heavy,” and he felt almost paralyzed by fear. He said his greatest fear occurred when he jumped onto a stone near the beginning of the observation.

He again described the figures as silky black. One figure appeared to hold something like a mirror that reflected sunlight or the light from the sphere.

He was not definite about traces on the ground. He recalled returning to the site at about 11:20 with his father, again around 16:00 with the gendarmes, and later on subsequent days.

Reconstruction of the Sphere’s Departure

Because the witness said the sphere had risen while spiraling, the investigators attempted to reconstruct the trajectory. The apparent diameter seemed to decrease as the object climbed. The rate of rotation was estimated to be roughly one turn per second initially, later becoming faster. These estimates were obtained by asking the witness to simulate the motion.

A reconstruction with the female witness was then conducted in essentially the same manner. Her chosen observation point was about 13 metres west of the point selected by her brother, an offset considered small after eleven years.

She independently gave a broadly similar distance and apparent size for the object, remembered fine weather, described the four figures and their movements, and gave a similar description of their dark coloration. Several detailed numerical values on these pages are contained in diagrams and are difficult to read reliably in the scan.

The two witnesses later said that revisiting the event caused them to dream about it during the following night.

Original p. 18 — Analysis of the Cussac Observation

1. Analysis of the Account of F. D.

On the map, it is noted that, from the observation site, the steeple of the church at PAULHAC — which is visible and which was used to set the theodolite azimuth circle — has an azimuth of 326.6°. It is therefore necessary to add 138.5° to all the azimuths in order to obtain their values relative to local geographic north. The same method is also applied to the measurements made with Ms. D. (add 40.83°).

1.1. Apparent Diameter of the Sphere

Calculation: 151°22' − 147°27' = 3.92°. Azimuth of its center: 299°.

1.2. Real Diameter of the Sphere

At 82 m, an angle of 3.92° subtends a diameter of 82 × tan 3.92° = 5.61 m. Measuring the separation of two investigators whom the witness placed at the two outer edges of the sphere gives a diameter of 5 m. This

differs from the diameter given subjectively in the earlier accounts (2 to 2.50 m), but appears to us much more plausible for containing the four occupants, described by the witnesses as 1.20 m tall.

1.3. Total Duration of the Observation

Mr. D. reconstructs from memory a total duration between 21 and 29 seconds (three timed trials).

Original p. 19 — Regional Map

This page is a regional topographic map locating Cussac and the observation area. It contains no continuous analytical prose.

Original p. 20 — Departure of the Sphere

1.4. Departure of the Sphere

The sphere departs along a helical trajectory of increasing diameter.

Direction of rotation: clockwise when viewed from below. According to the diagram, the helix is about 15–20 m in diameter near the beginning and is described at approximately 1 Hz; toward the end, it is about 50 m in diameter and is described at more than 5 Hz.

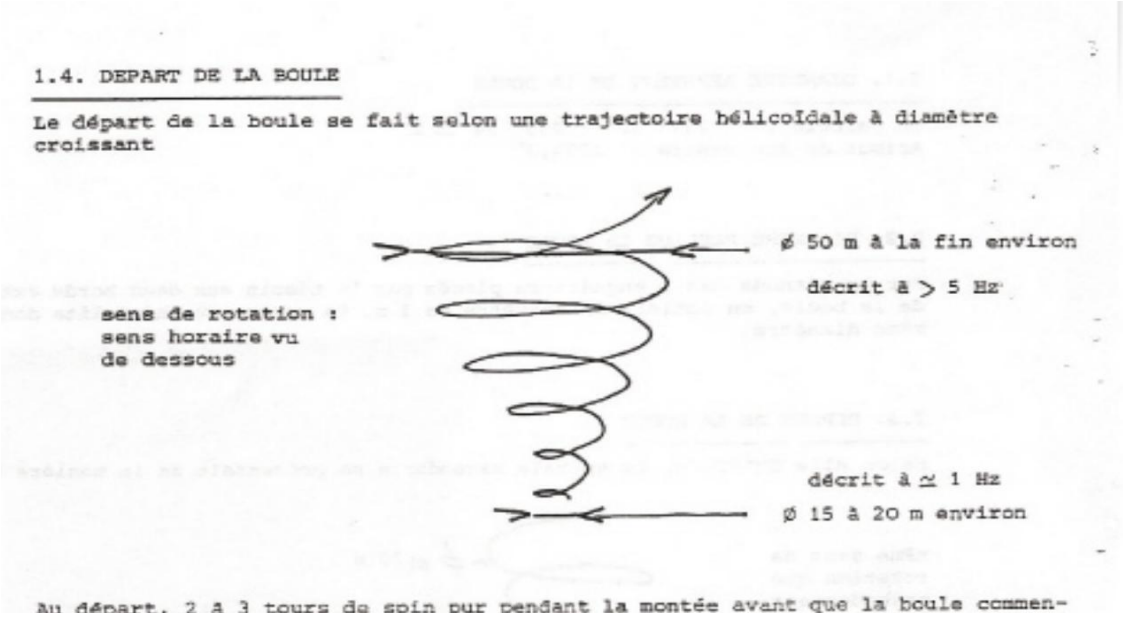


Figure 1. Original p. 20 spiral-departure diagram (source scan).

At departure, there are two to three turns of pure spin during the climb before the sphere begins to describe the ascending spiral.

The duration of this phase is between 8 and 14 seconds (timed reconstruction).

The direction of “disappearance” is as follows: elevation 18.7°; azimuth 297°.

It is a disappearance in open sky (the witnesses cannot explain this ending of the observation; from their description, one may conclude that the sphere “vanished” in open sky and that it was not lost from view because it receded at very high speed).

During the disappearance, the object is, according to the witnesses, as luminous as the Sun at midday. F. immediately rubbed his eyes. His eyes hurt for several days afterward. (F. wears eyeglasses; he is mildly myopic and strongly astigmatic; he was wearing his glasses at the time of the observation.)

2. Analysis of the Account of A.-M. D.

The witness does not place herself exactly at the same location as her brother, but the difference is only 13 m, which is negligible if one takes into account the eleven years that had elapsed since the observation.

Original p. 21 — Female Witness Reconstruction

2.1. Apparent Diameter of the Sphere

Calculation: 257°32' − 255°34' ≈ 2°. Azimuth of its center: 297.3°.

2.2. Real Diameter of the Sphere

By the method of placing two investigators at the two outer edges of the sphere as indicated by the witness, a diameter of 3 m is obtained. The theodolite measurement gives the same diameter.

2.3. Departure of the Sphere

According to Ms. D., the ascending spiral appeared as shown below. It had the same direction of rotation as previously. The lower part of the spiral was about 10 m in diameter and the upper part about 30 m. The sphere described the spiral at a frequency on the order of 1 Hz.

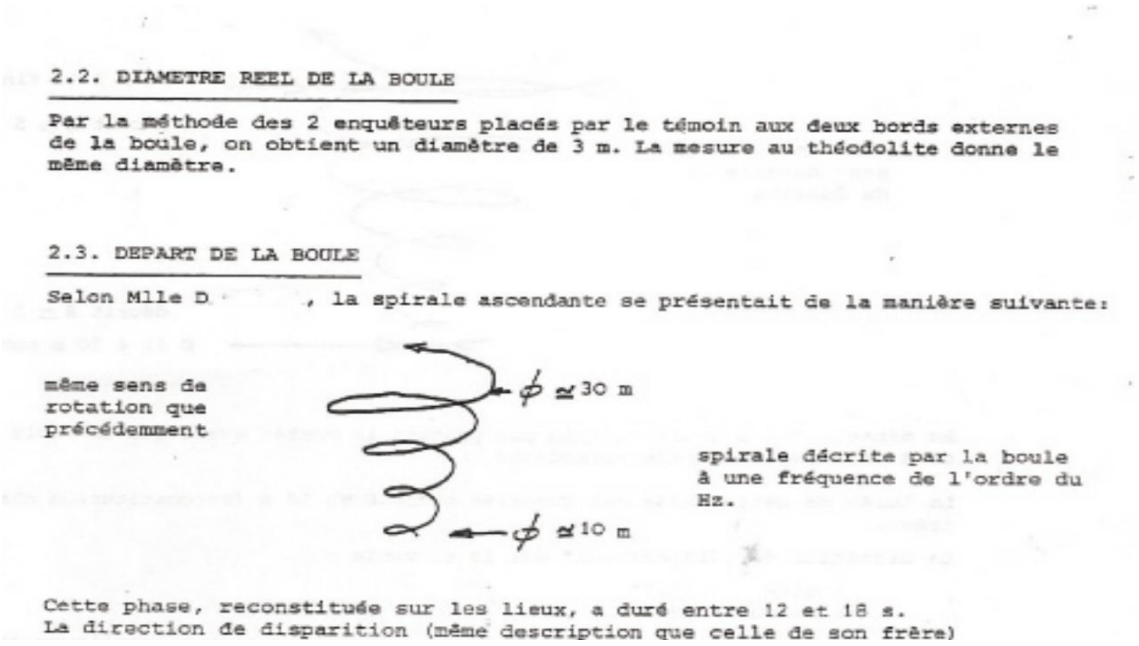


Figure 2. Original p. 21 spiral reconstruction by A.-M. D. (source scan).

This phase, reconstructed on site, lasted between 12 and 18 seconds. The direction of disappearance (the same description as her brother’s) was: elevation 21°; azimuth 289.2°.

2.4. Total Duration of the Observation

Timing the total duration reconstructed from memory successively gave 25 s, 31 s, and 35 s.

Original p. 22 — Father and Gendarme

3. Analysis of the Account of Mr. D., Father

This account tells us:

a) that his children returned with the animals at 11:00 instead of noon, and that they were crying (the observation had taken place at about 10:30);

b) that his son's eyes hurt for several days ("as when one looks at arc welding");

c) that his daughter was so "emotionally shaken" that it was necessary for her to sleep with her parents for a week;

d) that Mr. D. [redacted] notified the gendarmerie of [redacted] around noon, after going to the observation site with his son, because two or three years earlier there had been a prefectural circular announcing military maneuvers and the need to notify the gendarmerie if anomalous events occurred. (Those military maneuvers had in fact taken place a few weeks after the circular, but none were taking place at the time of the observation.)

This therefore confirms the children's emotional state, F.'s ocular trauma, and the notification of the gendarmerie of [redacted]. According to the witness, the gendarmes came with those of [redacted] at about 16:00.

4. Account of Gendarme S.

This gendarme belonged to the brigade of [redacted] at the time of the reported events. He remembers the investigation with Gendarmes C. and B. very well. No procès-verbal (formal written report) had been drawn up at the time (the witnesses were minors and there were no specific instructions for such cases), but the company of [redacted] had been alerted and had participated in the investigation.

Mr. S. confirms the call from Mr. D. and the arrival at the site late in the day of two gendarmerie brigades [redacted]. He remembers the sulfurous odor and traces of yellowed grass forming a circle 4 to 5 m in diameter, which he located for the investigators (see map below in the original). Both the traces and the odor were observed for several days during patrols.

At the time, the gendarmes concluded:

• that something had really happened;

• that the children had seen a piloted military vehicle (probably an operation by a "foreign power").

Original p. 23 — Independent Witnesses and Comparison

5. Account of Mr. D. [independent sound/odor witness]

Mr. D. was in his attic and heard the whistling sound of the sphere's departure. His house is approximately 500 m east of the children's observation site, and the object departed in a direction opposite his house. Timed reconstruction of the duration of the whistle gave 10 and 12 seconds.

That evening, Mr. D. smelled near his home the same odor reported by the children and the gendarme. He identified the SO_2 odor among the four odors presented.

6. Account of Mr. V.

Mr. V. was on his tractor, with the engine running, 300 to 400 m from the observation site, in a field. He neither saw nor heard anything, but he was the first person to see the children a few minutes after their observation. They were in tears and very emotionally shaken. Mr. V. did not believe them. He therefore confirms the children's emotional state.

7. Comparison of the Accounts

7.1. Diameter of the Sphere

F. D.: diameter 5 m. A.-M. D.: diameter 3 m. Traces indicated by Gendarme S.: diameter 4 to 5 m. This is coherent.

7.2. Witness/Object Distance

F. D.: 82 m. A.-M. D.: 71.5 m. This is a difference of 13% (good coherence).

Original p. 24 — Cross-Comparison of Geometry, Timing, Brightness, and Odor

7.3. Differences in Position in the Meadow

The map on the following page, drawn to scale, shows that the three indicated positions are located only a few meters apart, at the same place. (Excellent coherence, therefore.)

7.4. Departure of the Sphere

The following map shows good agreement between the azimuths of the sphere's departure. The position indicated in the sky differs by only 7.6°, which is very coherent.

7.5. Total Duration of Observation

F. D.: 21–29 s. A.-M. D.: 25–35 s. This is very coherent.

7.6. Duration of the Whistling During Takeoff

F. D.: 8–14 s. A.-M. D.: 12–18 s. Mr. D.: 10–12 s. This is very coherent.

7.7. Brightness of the Sphere at Departure

F. D.: like the Sun at midday. A.-M. D.: same.

7.8. Special Case of the Reported Odor

The report of the investigation conducted in 1967 by Joël MESNARD and Claude PAVY, published in 1968 by GEPA, states that at the moment the sphere departed:

“At the same time, an odor of sulfur spread and reached the children.”

During our investigation, four persons told us they had smelled this sulfur odor: the two eyewitnesses (F. D. and A.-M. D.), Gendarme S., and [redacted] (Mr. D.).

Original pp. 25–26 — Site and Departure-Azimuth Maps

The p. 25 site sketch plots the two witnesses’ reconstructed object positions and the circular trace position indicated by the gendarme. The annotations show: object according to F. D. (≈5 m diameter); object according to A.-M. D. (≈3 m diameter); trace location indicated by the gendarmerie (≈4–5 m diameter); witness positions; Route D57; a dry-stone wall; geographic north; and the direction toward Cussac (≈0.5 km).

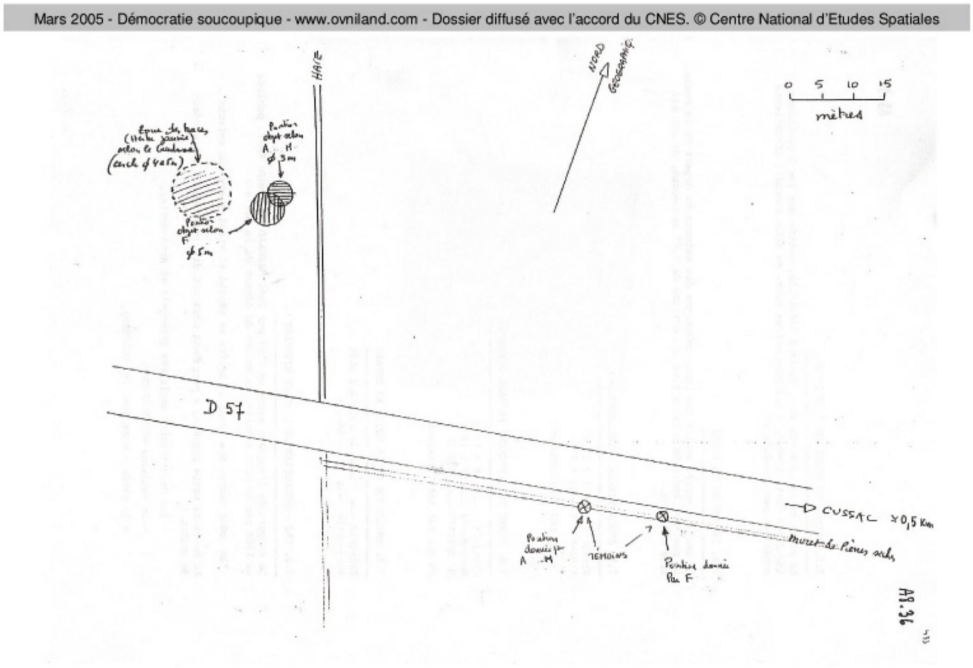


Figure 3. Original p. 25 site sketch, rotated for readability.

The p. 26 regional map compares the independently reconstructed departure azimuths. The analytical text on p. 24 summarizes the result as an angular difference of only 7.6°.

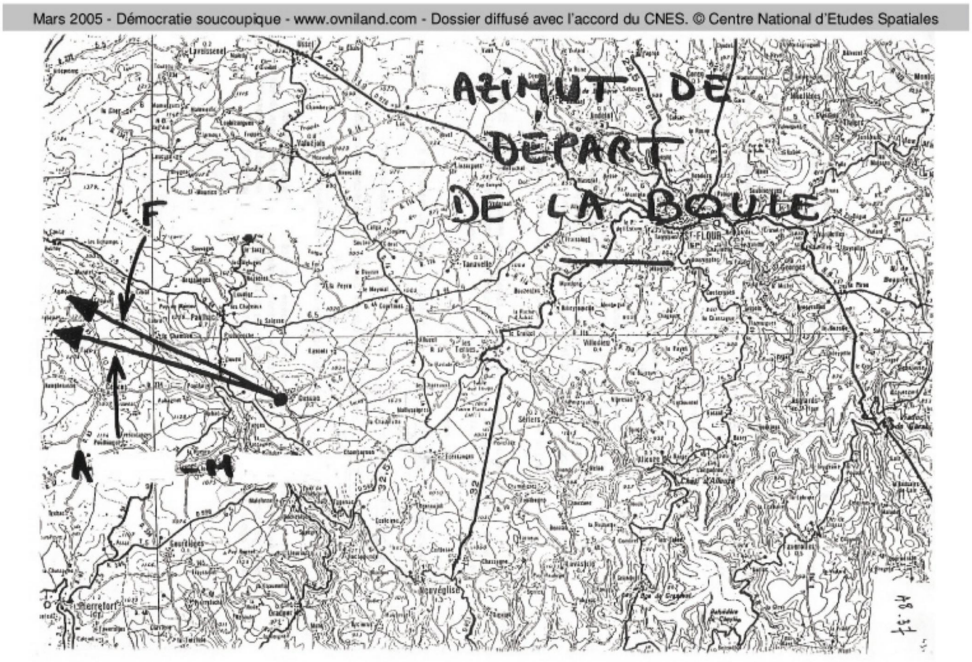


Figure 4. Original p. 26 departure-azimuth map, rotated for readability.

Original p. 27 — Odor Experiment

The very light west wind that existed at the time of the events may explain why Mr. D. smelled this odor near his home that evening (his house is in fact about 500 m east of the landing site).

To try to characterize this odor, we had prepared four identical plastic bottles, each containing a different odor. The bottles were not labeled and differed only by a colored cap so that we could identify them. We prepared the following odors:

• sulfur dioxide gas (SO_2), in order to come as close as possible to the terms used by the witnesses (sulfur itself is in fact odorless);

• kerosene, to check that it was not the exhaust gases from the turboprop engine [turbopropulseur] of a military helicopter;

• nitrogen dioxide (NO_2), because we could suppose that the object's intense brightness was connected with optical excitation of the surrounding air, and that this action might have combined the nitrogen and oxygen in the air to form NO_2, which has a characteristic odor but one unknown to the witnesses, just as occurs in an electric arc, for example;

• acetone (an available odor chosen at random to mislead the witnesses).

We asked the four witnesses to smell each bottle and tell us whether one or more of the odors reminded them of what they had smelled at the time of the reported events.

Results:

• Gendarme S.: only the SO_2 odor fits, but it is not exactly that.

• Mr. D.: the SO_2 odor may be it, but not exactly.

• F. D.: a mixture of the SO_2 and acetone odors would fit approximately.

• A.-M. D.: none of the four odors fits.

The odors of NO_2 and kerosene were therefore unanimously rejected. The result of this confrontation is therefore coherent. We probably should also have obtained the odor of ozone, but that was not possible (a portable production apparatus would have been required because the gas is unstable).

Original p. 28 — Consequence, Interpretation, and Conclusion

8. Consequence of the Consistency of the Accounts

The consistency of the accounts of independent witnesses, and the fact that most of the questions we asked had nothing to do with accounts repeated frequently during the eleven years that had elapsed, lead us to conclude that the reported events were actually observed.

9. Interpretation of the Observation

We sought to reduce this observation to known phenomena. The only phenomenon that seemed suitable for explaining all the aspects (and in particular the four occupants) would be a helicopter.

Nevertheless, the shape of the object, its color, its brightness, its trajectory, its silence on the ground, the inexplicable disappearance in the sky, the rate of climb, the speed of travel along the helical trajectory, the size and clothing of the occupants, their manner of escape, the proximity of the hedge trees, and the odor given off — all of these prevent us from retaining the helicopter hypothesis.

No other known phenomenon is suitable either.

10. Conclusion

We estimate that on 29 August 1967, the observers at CUSSAC witnessed the hurried departure of an inhabited vehicle of a completely unknown type, whose characteristics and performance greatly exceeded our own technological knowledge.

Translation note: the French reads “dépassant largement nos connaissances technologiques personnelles,” literally “greatly exceeding our personal technological knowledge.” It is therefore narrower than a categorical statement that the performance exceeded all human technology.

Original p. 29 — Test Applied to the Cussac Case

a) Selection of the Matrix Parameters

Parameter	Cussac value
Type	RR 3 (close encounter of the third kind)
Date	Any / unrestricted
Time	Day

Duration	Short
Weather	Fine weather
Distance	< 150 m
Noise	Yes
Height	Low on the horizon and high in the sky
Trajectory	Complex and landing
Speed	Variable
Angular dimension	Several degrees
Number of objects	One
Shape	Round
Color	White
Luminosity	Intense
Number of witnesses	Several
Reaction	Fear

b) Application of the Test Matrix

See the following page in the original.

c) Results

The product of all the probabilities is zero for every column. No known phenomenon is suitable. The table suggests the psychological hypothesis, but the fact that there are independent testimonies does not permit us to accept it as admissible.

Original p. 30 — Test Matrix of Known Phenomena

Title: “TEST MATRIX OF KNOWN PHENOMENA — CUSSAC OBSERVATION.” The matrix assigns compatibility probabilities to candidate classes of known phenomena. The category headings that are clearly legible include astronomical, space-related, meteorological, aeronautical, ground objects/points, optical, terrestrial fire, and other phenomena.

The legend is legible as: 1 = very probable; 0.5 = possible; 0.1 = unlikely; 0 = impossible. The individual tiny cell labels and many probability entries are not reliably recoverable from this public scan even at high-resolution enlargement. For that reason they are not silently reconstructed here. GEPAN’s own numerical result is given explicitly on p. 29: the product is zero in every candidate column.

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

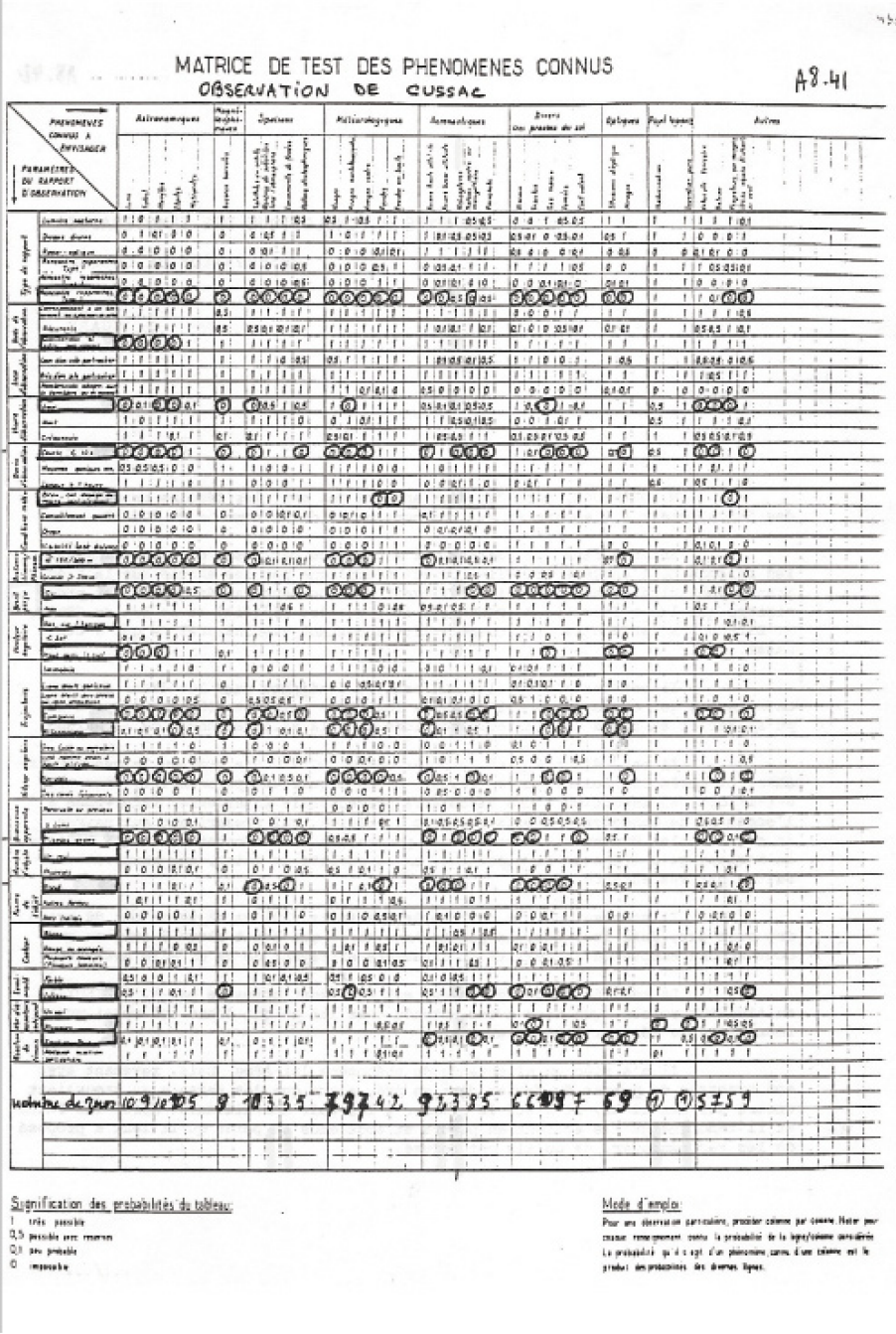


Figure 5. Original p. 30 test matrix. The source image is reproduced for verification.

End of complete translation

Diffusion mars 2005 - Démocratie soucoupique (www.ovniland.com) - © CNES

GEPAN - Enquête « Cussac »

Observation du 29 août 1967 (enquête réalisée en 1978)

Ce rapport d'enquête du GEPAN fut rédigé en 1978 par le directeur du Groupe d'Etudes sur les Phénomènes Aériens Non Identifiés (le GEPAN), dépendant du Centre National d'Etudes Spatiales (le CNES).

Il est aujourd'hui diffusé publiquement (mars 2005), depuis le site « Démocratie soucoupique » (www.ovniland.com), géré par Grégory Gutierez, avec l'accord explicite du CNES. Il s'agit d'une initiative indépendante des activités du CNES, mais ayant reçue l'approbation de ses dirigeants.

MM. Arnaud Benedetti, directeur de la communication externe du CNES, et David Assemat, directeur technique du CNES de Toulouse, ont souhaité accompagner la diffusion de ce dossier du commentaire suivant.

-------- Message original --------
Date: Wed, 2 Mar 2005 12:46:52 +0100
De: Benedetti Arnaud <xxxx>
Pour: 'Gregory Gutierez' <greguti@free.fr>
Copie: Assemat David <xxxx>

Cher monsieur,

Comme convenu nous souhaitons assortir la mise en ligne du document concernant Cussac de ce commentaire.

Bien à vous.

AB

Le rapport d'enquête du Gepan sur ce cas, comme les autres rapports qui figurent dans les volumes de Présentations au Conseil scientifique du GEPAN, présente les travaux effectués sous la direction de Claude Poher en 1977-78. Il ne représente pas la position définitive du Cnes sur ce cas, mais un travail réalisé par une équipe dans le cadre d'un processus qui devait se poursuivre devant le Comité scientifique du Gepan. Ce comité a recommandé la plus grande vigilance quant aux interprétations des faits rapportés, de quelque nature qu'ils soient.

En outre, le dossier diffusé ici a été expurgé des éléments suivants :

- Diverses coupures de presse et extraits de livres, donnés en annexes, qui mentionnaient explicitement les noms des témoins impliqués dans cette affaire.

- 3 pages d'une « analyse psychologique des témoignages », par [redacted], analyse qui ressort du dossier médical des témoins et ne peut donc pas à être rendue publique. Citons tout de même la conclusion de cette analyse (les mots soulignés sont d'origine) : « *Il n'existe dans ces éléments aucune faille, aucune discordance qui permette de douter de la sincérité des témoignages, ni d'envisager raisonnablement une invention, une supercherie, une hallucination. Dans ces conditions, malgré le jeune âge à l'époque des témoins principaux et aussi extraordinaire que paraissent les faits qu'ils ont relatés, je pense qu'ils les ont réellement observés.* »

Pour une chronologie des débats autour du cas Cussac, comprenant d'autres documents en lien avec cette affaire, consulter le site de Démocratie soucoupique, notamment la page : http://ovniland.com/article.php3?id_article=22

Grégory Gutierez
greguti@free.fr
2 mars 2005

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

Rapport de **"Présentation au Conseil Scientifique du GEPAN des études menées pendant le premier semestre 1978. Tome 4, juin 1978, CNES"**

p.358

A8.1

ANNEXE 8

ENQUÊTE SUR L'OBSERVATION DU 29.08.67 DE CUSSAC (CANTAL)

[redacted]

1. RÉSUMÉ DE L'OBSERVATION

Le 29 août 1967, en fin de matinée, par une belle journée, deux enfants : une fillette de 9 ans et un garçon de 14 ans qui gardent des vaches, observent une sphère à 80 m de distance environ, dans un pré voisin, derrière une haie.

Quatre petits êtres sont debout autour de la sphère. Les quatre personnages bondissent et pénétrent "en volant" par le haut de la sphère tandis que celle-ci monte en spiralant dans le ciel.

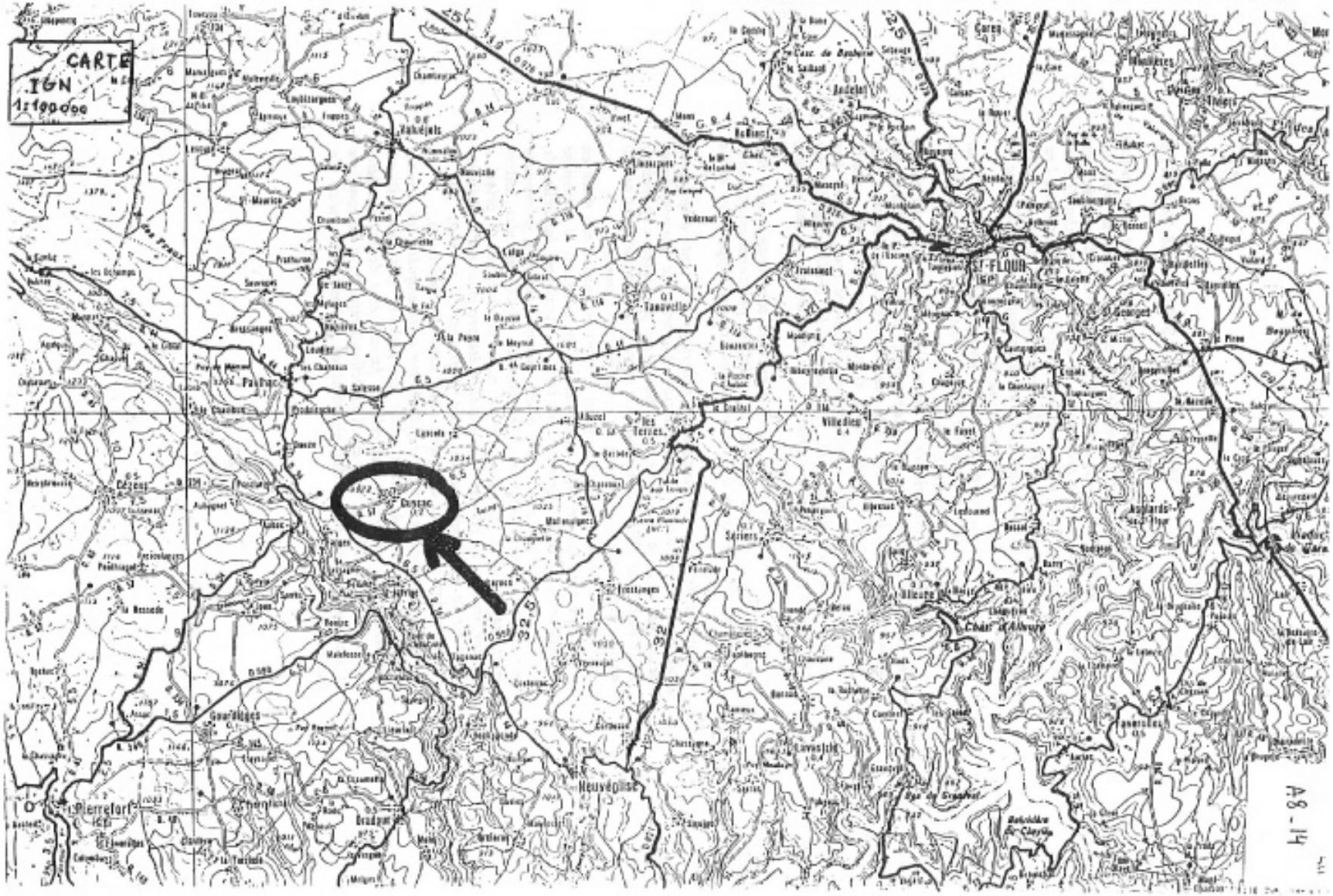
Elle devient éblouissante (aussi lumineuse que le soleil), émet un sifflement intense et dégage une forte odeur sulfureuse. Les gendarmes, aussitôt alertés, constatent l'odeur et une trace circulaire d'herbe brûlée. Le garde-champêtre a entendu le sifflement. Les enfant sont rentrés chez eux en pleurs.

11 ans après, l'odeur est reconnue parmi quatre, par trois des témoins comme ressemblant assez à du SO_2.

2. SÉLECTION DU CAS

Ce cas a été choisi comme une observation rapprochée du 3ème type avec plusieurs observateurs indépendants, parmi les cas d'un fichier informatique du GEPAN.

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales



Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

5. NOS CONCLUSIONS

Nous avons la conviction que les deux témoins ont réellement observé les faits qu'ils nous rapportent. Ces faits sont en effet confirmés par des témoins indépendants.

Le phénomène observé n'est assimilable à aucun phénomène connu de nous.

La présence de quatre humanoïdes pénétrant dans la boule lumineuse d'une manière très singulière donne à cette observation un très haut degré d'étrangeté.

La these de l'observation d'un véhicule piloté et de quatre de ses occupants nous paraît la plus conforme aux détails recueillis sur place.

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

M 8.19

Carte du ciel visible
au moment de l'observation

CUSSAC (90 KM S DE CLERMONT-FERRAND)

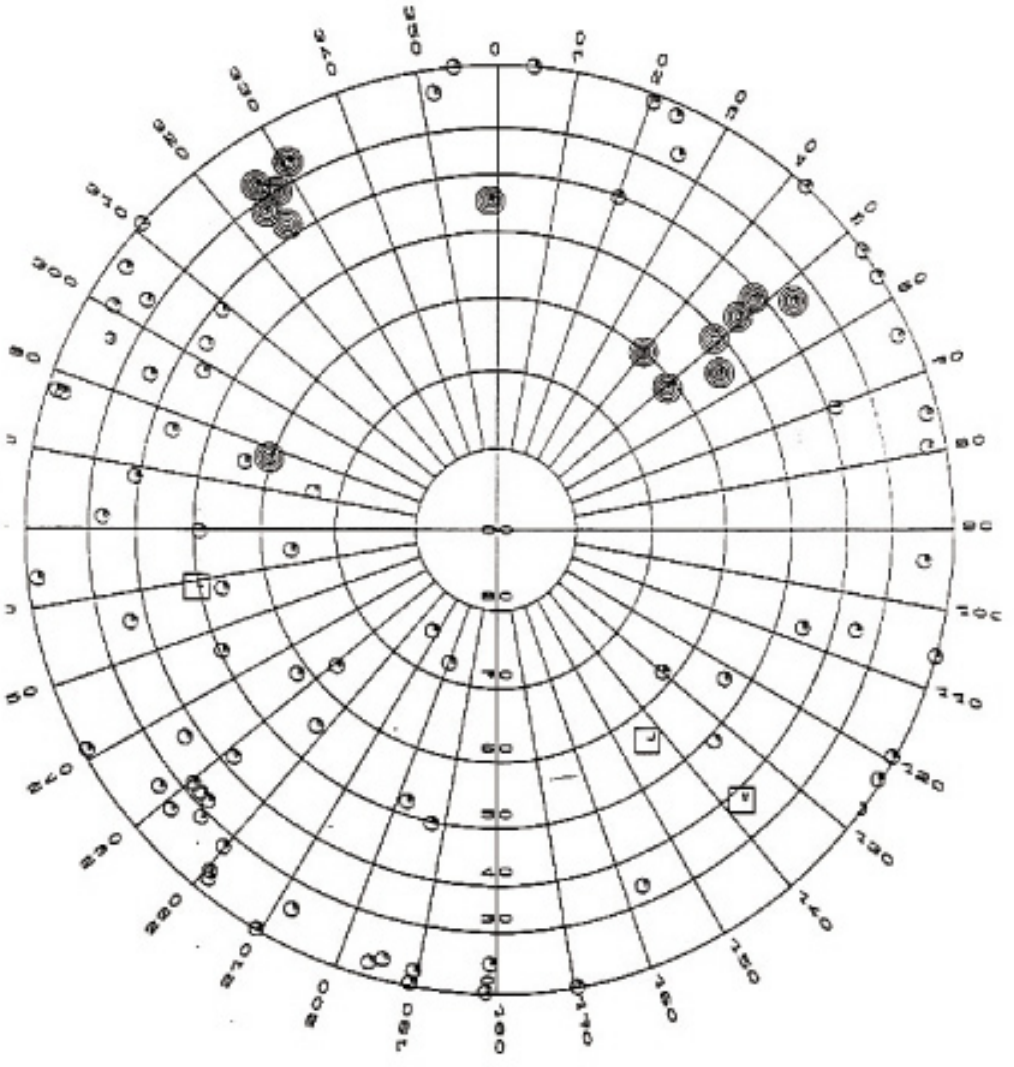
LATITUDE NORD (DEG) 45.00

LONGITUDE EST (DEG) 3.00

DATE D OBSERVATION (MMJJ) 20 8 1967 A 0 H 30 M 0 S TU

OBJ	SOLEIL	CAPELLA	VENUS	JUPITER	LUNE
AZIMUT	123.00	281.72	137.28	143.63	259.89
SITE	43.63	59.58	21.65	22.93	43.27

FRACTION DE LUNE ECLAIREE 0.38



Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

A8.17

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES A CUSSAC

Le 29 août 1967 à 9H30 TU
(90 Km de Clermont-Ferrand)

SOURCE : Direction de la Météorologie Nationale

Visibilité : Probablement moyenne, entre 5 et 15 Km.

Nuages : Vraisemblablement quelques Cirrus fibratus avec, peut-être, une couche de Stratocumulus.

Vent : Faible, de moins de 3 m/s, peut-être nul.

Température : Entre 12 et 16°C .

Humidité Relative : Impossible à estimer : 100 % s'il y a du brouillard, 75 % à 80 % s'il fait soleil depuis plus d'une heure.

A PIERREFORT à 940 m et à 10 Km de CUSSAC, un observateur bénévole note à 8H 30 locale (7H 30 TU) : "Temps clair et ensoleillé".

A NEUVEGLISE à 685 m d'altitude et à 10 Km de CUSSAC, un observateur signale du brouillard le matin.

A LAVASTRIE à 830 m d'altitude et à 15 Km de CUSSAC, l'observateur note : "brouillard jusqu'à 9H 30". Nuageux à peu nuageux.

Remarque du GEPAN : Le village de CUSSAC est situé sur un plateau à environ 1 000 m d'altitude; il s'agit du même plateau que celui où se trouve le village de PIERREFORT, les conditions météorologiques de CUSSAC devaient donc être assez voisines de celles de PIERREFORT (temps clair et ensoleillé). Le brouillard signalé était donc probablement un classique brouillard de vallées matinal d'été.

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

ENQUÊTE SUR LE TERRAIN À CUSSAC

[redacted]

1. L'APRÈS-MIDI DU MARDI 18 AVRIL 78

1.1. LE GENDARME S

Ce témoin est le seul membre de la gendarmerie ayant participé à l'enquête que nous avons pu retrouver.

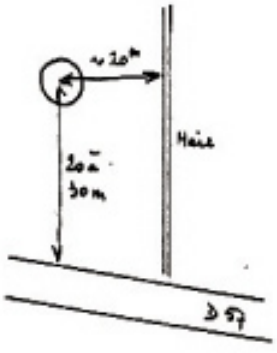
Il faisait, à l'époque, partie de la brigade de [redacted]. Il a participé à l'enquête dont la direction a été prise par la gendarmerie de [redacted]

Nous sommes allés ensemble sur les lieux. Le temps était froid et pluvieux. Il a déclaré être venu sur les lieux, suite à l'appel téléphonique de M. D (père) avec les gendarmes C (actuellement retraité) et B (décédé).

Après quelques hésitations, il nous a indiqué l'endroit de l'atterrissage. Deux ou trois jours après l'événement, il y avait encore des traces d'herbe jaunie ou brûlée sur une surface circulaire de 4 à 5 m de diamètre dont il a précisé la position (croquis n° 1) (distances mesurées par nos soins).



Le gendarme S sur les lieux



- Croquis n° 1 -

..../...

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

Il confirme avoir noté une odeur persistante de "soufre". Compte tenu du temps, nous sommes allés poursuivre l'entretien dans la salle de réunion de la mairie.

Nous avons soumis M. S au test des odeurs que nous avions préparées :

- Flacon foncé : kérosène
- " bleu clair: acétone
- " vert : NO_2
- " jaune : SO_2

Ses réactions ont été les suivantes :

- bleu clair : non
- jaune : peut-être, mais pas tout à fait ce dont il se souvient
- vert : non
- bleu foncé : non

Interrogé sur la couleur de l'herbe, (test PANTONE), il la situe entre le 379 et le 365. Le contraste entre l'herbe verte et l'herbe jaunie comme le 372 (jaunie) et le 373 (vert) ne donne qu'un faible contraste.



Le gendarme S à la Mairie avec [redacted]

Il a confirmé bien connaître [redacted] (père des témoins oculaires) qui, selon lui, a tout de suite cru ses enfants, contrairement aux autres personnes du village.

Il est personnellement persuadé qu'il s'est passé quelque mais il n'a jamais cru aux "martiens".

Il a déclaré n'avoir jamais été interrogé à ce sujet. C'est aujourd'hui la première fois.

1.2. LE [redacted] M. D

Il n'a rien vu mais vers 11 h, le jour de l'observation, il travaillait dans son grenier à environ 500 m du lieu et déclare avoir entendu un bruit, un sifflement qu'il n'avait jamais entendu auparavant. Ce n'était ni celui d'un hélicoptère ni celui d'un avion. Ce sifflement s'est manifesté d'un seul coup et a disparu tout aussi brutalement. C'était un "sifflement mélangé à un ronflement".

.../...

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales





A8.2b

Il n'a pas fait le rapprochement, le jour même, entre ce bruit et l'événement que lorsqu'il a appris que les petits avaient été épouvantés.

Il n'est pas allé sur les lieux de l'observation, mais le soir, en rentrant ses bêtes, il a senti une odeur de "soufre" suffocante, (il étouffait) et cela devant chez lui (à 500 m du lieu). Soumis au test des odeurs, il a répondu :

- jaune : peut-être, mais pas exactement (SO_2)
- bleu foncé : non
- vert = non
- bleu clair = non

En lui demandant de fermer les yeux, et de repenser au phénomène, (méthode que nous avons ensuite utilisé pour les autres témoins), nous lui avons demandé d'essayer de restituer avec des tops la durée du bruit, du sifflement, tel qu'il s'en souvient.

Deux chronométrages successifs ont donné :

Durée du sifflement :
- 1er essai : 12 s
- 2ème essai : 10 s

Il a déclaré n'avoir jamais été interrogé à ce sujet.
Le souvenir de ce qu'on lui a raconté, lors de l'événement, semble assez net : la rumeur dans le village, les gens qui se moquaient des enfants. Au C.E.S., où allait le jeune garçon, on l'avait surnommé le "martien de CUSSAC"...

Il a déclaré n'avoir remarqué aucune trace visible quelques jours après l'événement. Il nous a enfin déclaré que M. V qui travaillait dans son champ, à proximité immédiate du lieu d'observation, avait été le premier à voir les enfants qui pleuraient.

1.3. M. D [redacted] père des témoins

M. D , était très méfiant au début de l'entretien. Il ne voulait pas d'enregistrement. Pour le mettre en confiance, M. [redacted] lui a expliqué le rôle du GEPAN.

M. D a d'abord parlé de son fils :"le travail des champs n'intéressait pas ce dernier. Ayant été malade, il n'est entré au C.E.S. qu'en 4ème d'accueil, mais c'était un bon élève, il a très vite rattrapé son retard".

Il nous a déclaré que le jour de l'événement, vers 10 h 30/11 h 00, il a vu rentrer ses enfants en pleurant. Ils étaient commotionnés, lui ont parlé d'un engin avec des petits bonshommes... ils ont voulu approcher... ont été éblouis.

..../...

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

A8.21



M. D à la Mairie avec M. [redacted]

Lui et son voisin sont allés sur les lieux mais n'ont rien vu. Se souvenant d'une circulaire, parue quelques années auparavant, relative à des manoeuvres militaires et recommandant de signaler tout fait anormal, il a de suite téléphoné à la Gendarmerie de [redacted] Les gendarmes n'étant pas là-bas assez nombreux, ce sont d'abord les gendarmes de [redacted] qui sont venus enquêter dans l'après-midi.

Il a dit que son fils, qui est myope, a eu mal aux yeux assez longtemps (il a fait allusion à son frère qui eut plus tard mal aux yeux de la même façon après avoir été ébloui par un arc électrique en soudant) ; la petite fille a été commotionnée pendant toute une semaine.

Il n'a vu ni traces, ni senti aucune odeur sur le moment. Par contre, le Chef de [redacted] a senti quelque chose

A la question de M. [redacted] "que vous souvenez vous de ce qu'ont dit les enfants ?", M. D a déclaré : "Ils jouaient aux cartes... le chien a aboyé, une vache s'échappait et c'est en voulant aller la chercher que mon fils a vu les petits êtres". Il a ajouté que les vaches étaient affolées et que celles de son voisin se sont rassemblées avec les siennnes "comme à l'approche d'un orage ou après la foudre". Un voisin aujourd'hui décédé a vu le "cirque des bêtes".

1.4. Monsieur V

En fin de soirée, avant de rentrer à St FLOUR, nous sommes passés chez M. V . Ce dernier (voir croquis n° 2) travaillait dans le champ, à côté du lieu de l'observation, de l'autre côté de la haie, à environ 100 ou 200 m. Il n'a rien vu, rien entendu. Il était sur son tracteur en marche et tournait le dos au lieu d'atterrissage.

En revenant vers la route avec son tracteur, il a rencontré les enfants en pleurs, effrayés. Ils lui ont demandé l'heure. Il leur a proposé de les ramener chez leur père, ils ont refusé. Il n'a pas pris au sérieux ce que les enfants lui ont dit. Il est parti sans insister.

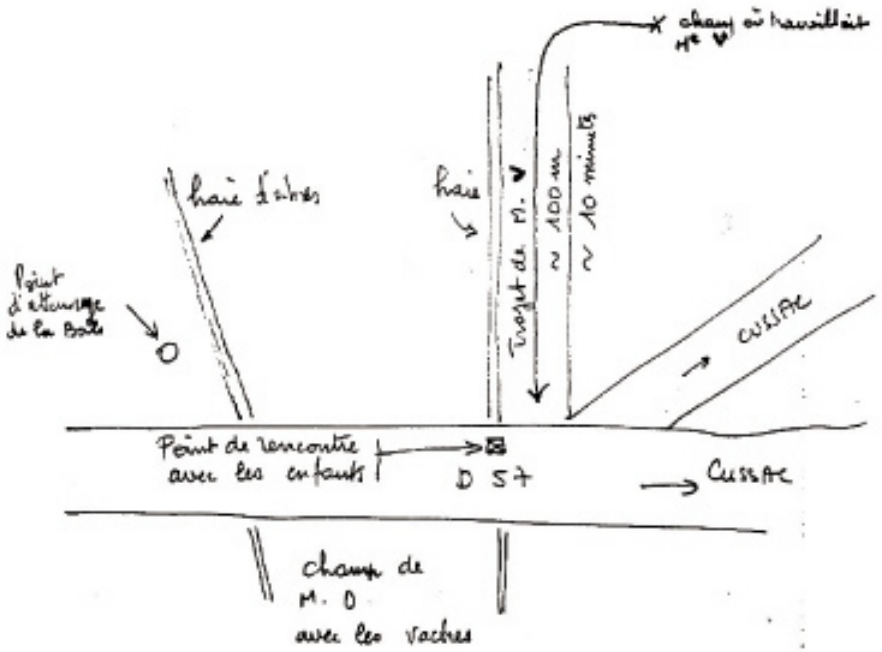
Il nous a confirmé que les enfants ont été surnommés "les martiens de CUSSAC".

.../...

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales



- M. V chez lui -



- Croquis n° 2 -

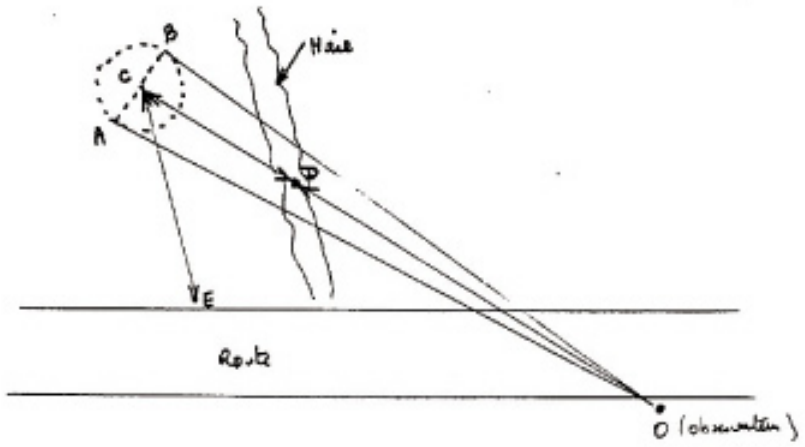
.../...

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

2. LA MATINÉE DU MARDI 19 AVRIL 1978

Le temps était un peu moins froid mais toujours pluvieux. Nous avons trouvé les deux témoins oculaires F et A -M D vers 9 H chez leurs parents.

Nous avons emmenés séparèment les deux témoins sur les lieux où nous avons fait des relevés précis à l'aide d'un théodolite. Nous avons procédé de la même façon pour les deux témoins. (voir croquis n° 3).



- Croquis n° 3 -

Après avoir demandé au témoin de se placer à l'endroit O, où il avait vu le phénomène pour la 1ère fois, nous avons demandé au témoin de viser, à l'aide du théodolite les côtés gauche et droit de la boule lumineuse et fait les relevés correspondants.

Ensuite, nous lui avons demandé de positionner lui-même deux enquêteurs en A et B de façon à restituer la distance et la largeur apparente de la boule lumineuse et nous avons mesuré les distances.

Avant chaque reconstitution, nous avons repéré au théodolite l'azimut du clocher de PAULHAC, pour pouvoir le caler ensuite sur le nord géographique local.

2.1. RECONSTITUTION AVEC M. F D

MESURES :
Clocher de PAULHAC : Azimut a = 188° 06'

.../...

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

AB.24

Première visée de M. D :

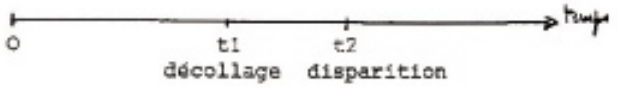
A { Azimut = 140° 41 '
 { Site = 91° 37'

B { Azimut = 143° 14'
 { Site = 92° 15'

Direction de disparition de la boule : { a = 158° 30'
 { s = 108° 44'

M. D se souvient de la date : le 29 août 1967, année de son entrée en 4ème. Il était vers 10 H 30 du matin, il faisait beau (18 à 20° C).

En procédant comme avec [redacted], nous avons chronométré le temps écoulé entre l'instant où F D a vu la boule, l'instant où elle a décollé et l'instant où elle a disparu, soit le schéma suivant :





- F D positionnant le théodolite -

.../...

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

TEMPS MESURES :

1er essai : t2 = 24 s
2ème essai : t2 = 29 s
3ème essai : t1 = 13 s t2 = 21 s
4ème essai : t1 = 15 s t2 = 29 s

Après cela F D s'est ravisé, a déclaré avoir confondu deux arbres et a demandé à faire un second pointage avec une personne en A et en B. Cela a donné :

A { a = 147° 27' / s = 90° 04' } B { a = 151° 22' / s = 90° 04' }

A la suite de quoi, on a mesuré les distances :

DISTANCES MESUREES (selon croquis 3) :

AB = 5 m
CE = 30 m (parallélement à la haie)
CD = 10 m
OC = 82 m

Le témoin nous a déclaré que le bruit pouvait être "un siffement + un souffle". "Peut-être, comme un canot à moteur au démarrage".Il a également rappelé l'affolement des vaches effrayées par le bruit.

Nous avons interrogé le témoin sur les couleurs :

- boule au sol : métallisé argent - très blanc - entre l'argent et une housse de plastique - la boule n'était pas spéculaire (teinte 441 blanchie, au PANTONE) la boule réfléchissait la lumière du soleil qui se trouvait derrière le témoin.
- au décollage : luminosité propre nettement supérieure.
- à la disparition : luminosité au moins égale à celle du soleil à midi.

Le témoin portait ses lunettes (non teintées). Il a eu les yeux rouges pendant près de 10 jours. Sur le moment, il avait les "yeux lourds", il était comme paralysé. Il déclare avoir eu le plus grand mal à monter sur une pierre au début de l'observation.

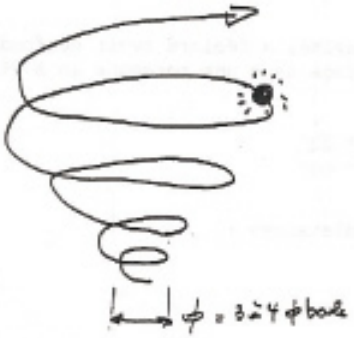
Il confirme la couleur des personnages : noir soyeux. Un personnage tenait une sorte de miroir qui réfléchissait la lumière du soleil sur la boule.

Il n'est pas formel sur la présence de traces. Il était 10 H 30 lors de l'observation. Il est revenu à 11 H 30 avec son père, à 16 H 00 avec les gendarmes, puis quelques jours après.

.../...

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

Reconstitution du décollage de la boule :
F. D ayant déclaré que la boule s'était élevée en spiralant, nous avons tenté de reconstituer cette trajectoire (voir croquis n° 4) :



- Croquis n° 4 -

Le diamètre de la boule semblait croître quand elle s'élevait.

La fréquence de la rotation était d'environ 1 Hz au départ pour dépasser 5 Hz par la suite. Ces résultats étant obtenus en faisant simuler la rotation avec sa main par M. D (sens horaire vu de dessus)

Le test des odeurs a donné avec lui, les résultats suivants :

vert = non
bleu pâle = peut-être (acétone)
bleu foncé = non
jaune = peut-être (SO_2)

Donc, plutôt un mélange du bleu pâle et du jaune.

2.2. RECONSTITUTION AVEC Mlle A -M D

Nous avons procédé avec elle comme avec son frère.

Les mesures ont donné les résultats suivants :

Mlle D a placé son point d'observation dans le champ à 13 m à l'ouest de celui déterminé par son frère, parallèlement à la route.
Clocher de PAULHAC = A = 285° 46'.

RESULTATS SUIVANT CROQUIS N° 3 :

A { a = 255° 34' ; s = 90° 05' } B { a = 257° 32' ; s = 90° 05' }

Direction de disparition : a = 248° 22' s = 111° 0'

Distances mesurées : AB = 3 m
CD = 8 m
CE = 33 m

.../...

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

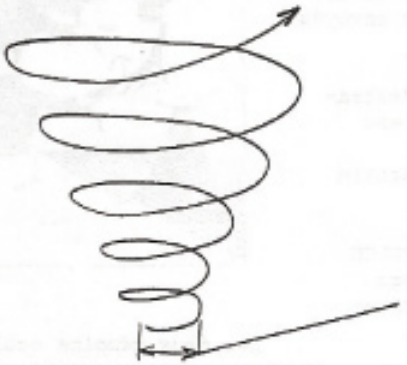
AJ. 27

TRAJECTOIRE DE LA BOULE :au départ : (croquis n° 5) :

La diamètre de la spirale s'est accru jusqu'à environ 3 fois.
Fréquence de rotation : 1 Hz.
Sens : même sens de rotation que son frère.



Mlle D au théodolite



- croquis n° 5 -

COULEUR DE LA BOULE : argent bleuté.
Au sol : luminosité égale à celle du soleil
Elle a eu mal aux yeux comme lorsqu'on regarde le soleil.

De façon subjective, Mlle D évalue le diamètre de la boule à 1,5 m /2 m et la distance d'observation à 55 m. Elle confirme qu'il faisait beau temps.

La taille des personnages d'après ses indications peut être évaluée à 1,20 m.

CHRONOMETRAGE DES DUREES DU PHENOMENE

- 1er essai : t1 = 13 s t2 = 25 s
- 2ème essai : t1 = 15 s t2 = 31 s
- 3ème essai : t1 = 17 s t2 = 35 s

COULEUR DES PERSONNAGES

Noir brillant (PANTONE 412)

TEST DES ODEURS

Elle n'a reconnu aucune des odeurs proposées.

.../...

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

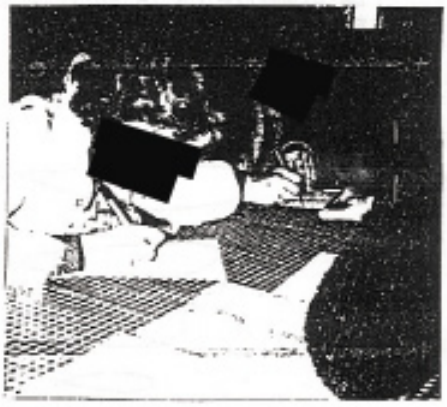
2.3. ENTRETIEN EN COMMUN AVEC M et Mlle D CHEZ LEURS PARENTS PRESENTS

En fin de matinée, nous nous sommes retrouvés chez M. et Mme D .

M. F D depuis cet événement s'est intéressé au problème des OVNI (quelques années après). Il a lu des livres spécialisés qui lui ont été envoyés et en a même achetés.

Il admet l'hypothèse d'extra-terrestres mais avec réserves. Il est très intéressé par le problème du temps parallèle (?) mais il est certain d'avoir vu une machine volante.

Mlle A -M D s'est intéressée à ces problèmes vers l'âge de 15 ans. Elle pense effectivement avoir vu une machine pilotée.



Les deux témoins oculaires remplissant un questionnaire du GEPAN.

Tous deux ont déclaré rêver de l'événement la nuit qui suit chaque nouvel interrogatoire sur le sujet. Leurs croyances religieuses n'ont pas évolué depuis.

2.4. PRELEVEMENT DE ROCHES ET DE TERRE SUR LES LIEUX

Dans le but de voir, le sol étant volcanique, si le chauffage du sol avait pu provoquer une odeur semblable à celle décrite par les témoins, nous avons, avant de quitter les lieux, prélevé des échantillons de terre et de roche à l'endroit présumé de l'atterrissage.

Ces échantillons ont été portés progessivement à une température de 500° C environ. Aucune odeur ressemblant à la description des témoins n'a été ainsi obtenue.

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

ANALYSE DE L'OBSERVATION DE CUSSAC

[redacted]

1. ANALYSE DU RÉCIT DE F D

Sur la carte, on note que par rapport au lieu d'observation, le clocher de l'église de PAULHAC qui est visible et qui a servi à caler le cercle d'azimut du théodolite a un azimut de 326,6°.Il convient donc d'ajouter 138,5° à tous les azimuts pour obtenir leur valeur par rapport au nord géographique local. La méthode est également appliquée aux mesures faites avec Mlle D (ajouter 40°,83)

1.1. DIAMETRE APPARENT DE LA BOULE

On calcule :

151° 22' - 147° 27' = 3°,92
Azimut de son centre : 289°

1.2. DIAMETRE REEL DE LA BOULE

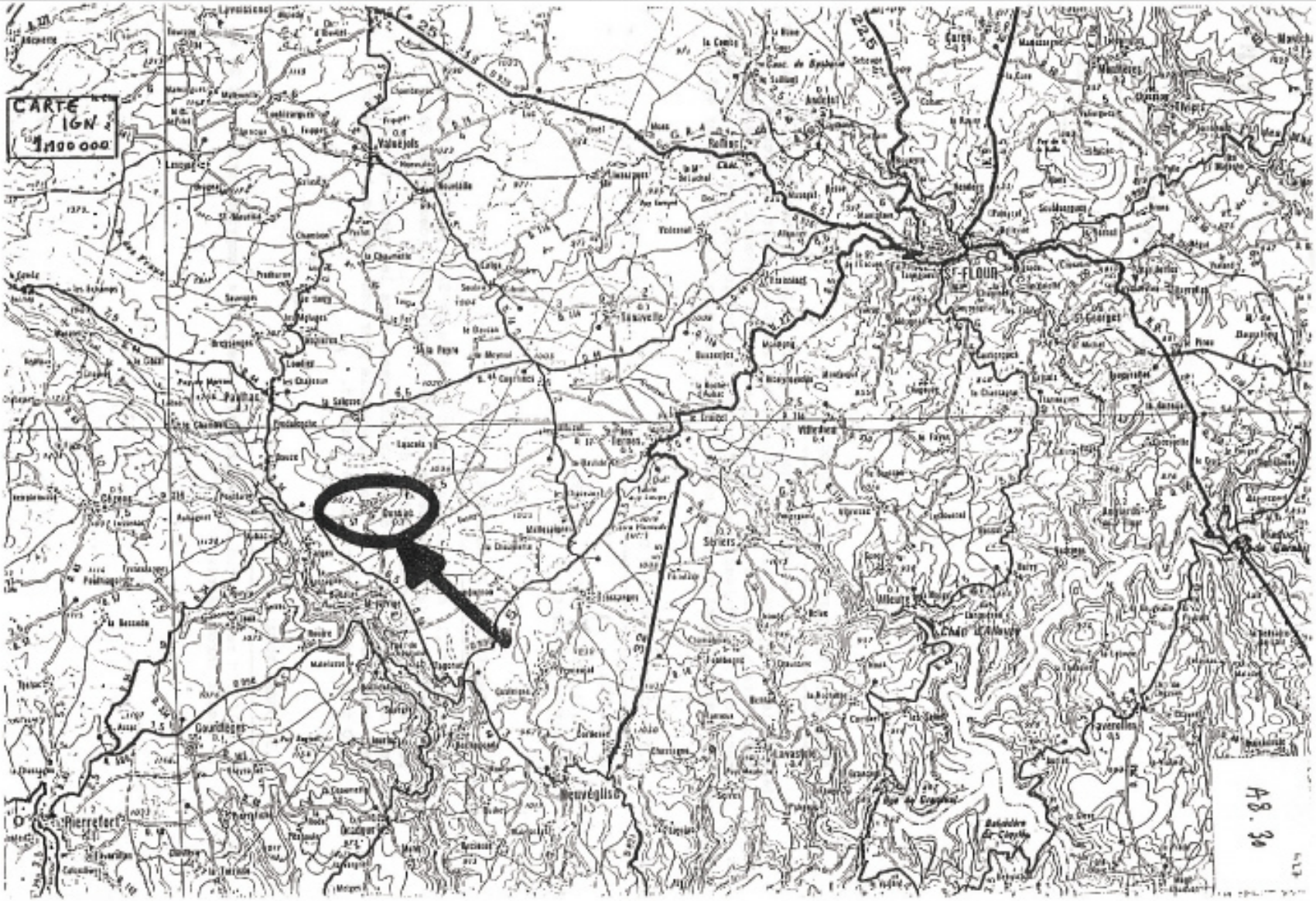
A 82 m, un angle de 3°,92 sous tend un diamètre de 82 x tg 3°,92 = 5,61 m
La mesure de l'écartement de deux enquêteurs placés aux deux bords de la boule par le témoin donne un diamètre de 5 m.
Ceci differe du diamètre donné subjectivement dans les récits (2 m à 2,50 m) mais nous paraît plus plausible pour contenir les 4 occupants de 1,20 m de taille décrits par les témoins.

1.3. DUREE TOTALE DE L'OBSERVATION

M. D reconstitue de mémoire une durée totale comprise entre 21 et 29 s (3 essais chronométrés)

.../...

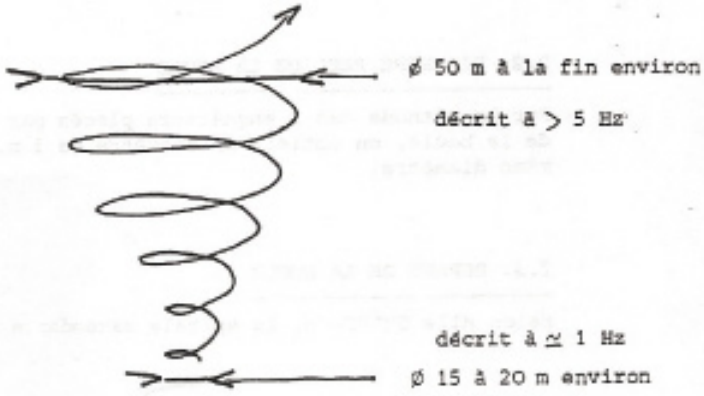
Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales



Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

1.4. DEPART DE LA BOULE

Le départ de la boule se fait selon une trajectoire hélicoïdale à diamètre croissant



Au départ, 2 à 3 tours de spin pur pendant la montée avant que la boule commence à décrire la spirale ascendante.

La durée de cette phase est comprise entre 8 et 14 s (reconstitution chronométrée).

La direction de "disparition" est la suivante :

- site : 18,7°
- azimut : 297°

C'est une disparition en plein ciel (les témoins ne peuvent expliquer cette fin d'observation; de leur description on peut conclure que la boule s'est "volatisée" en plein ciel et qu'elle n'a pas été perdue de vue à cause d'un éloignement à très grande vitesse).

Pendant la disparition, l'objet est, selon les témoins, aussi lumineux que le soleil à midi. F s'est aussitôt frotté les yeux. Il aura mal pendant plusieurs jours (F porte des lunettes, il est faiblement myope et fortement astigmate, il portait ses lunettes au moment de l'observation).

2. ANALYSE DU RÉCIT DE A -M D

Le témoin ne se place pas exactement au même endroit que son frère, mais l'écart n'est que de 13 m, ce qui est négligeable si l'on tient compte des 11 ans écoulés depuis l'observation.

.../...

A8.32

2.1. DIAMETRE APPAREMENT DE LA BOULE

On calcule : 257° 32' - 255° 34' ≃ 2°
Azimut de son centre : 297°,3

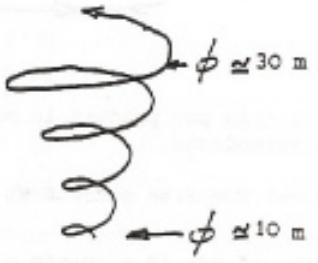
2.2. DIAMETRE REEL DE LA BOULE

Par la méthode des 2 enquêteurs placés par le témoin aux deux bords externes de la boule, on obtient un diamètre de 3 m. La mesure au théodolite donne le même diamètre.

2.3. DEPART DE LA BOULE

Selon Mlle D , la spirale ascendante se présentait de la manière suivante:

même sens de rotation que précédemment



spirale décrite par la boule à une fréquence de l'ordre du Hz.

Cette phase, reconstituée sur les lieux, a duré entre 12 et 18 s.
La direction de disparition (même description que celle de son frère) est la suivante :

site : 21°
azimut : 289,2°

2.4. DUREE TOTALE DE L'OBSERVATION

Le chronométrage de la durée totale reconstituée de mémoire a donné successivement : 25, 31 et 35 s.

.../...

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

3. ANALYSE DU RÉCIT DE M. D PÈRE

Ce récit nous apprend :

a) que ses enfants sont rentrés avec les bêtes à 11 H 00 au lieu de midi et qu'ils pleuraient (l'observation a eu lieu vers 10 H 30);

b) que son fils a eu mal aux yeux pendant plusieurs jours ("comme quand on regarde de la soudure à l'arc");

c) que sa fille a été "commotionnée" au point qu'il soit nécessaire de la faire coucher avec ses parents pendant une semaine ;

d) que M. D [redacted] a prévenu la gendarmerie de [redacted] vers midi, après s'être rendu sur les lieux de l'observation avec son fils, car il y avait eu, deux ou 3 ans auparavant, une circulaire préfectorale signalant des manoeuvres militaires et la nécessité de prévenir la gendarmerie si des faits anormaux survenaient (ces manoeuvres militaires avaient d'ailleurs eu lieu quelques semaines après la circulaire, mais il n'y en avait aucune au moment de l'observation).

C'est donc une confirmation de l'émotion des enfants, du traumatisme oculaire de F et de l'avertissement de la gendarmerie de [redacted]. Selon le témoin, les gendarmes sont venus avec ceux de [redacted] vers 16 H 00.

4. RÉCIT DU GENDARME S

Ce gendarme faisait partie de la brigade de [redacted] au moment des faits rapportés. Il se souvient très bien de l'enquête avec les gendarmes C et B . Aucun PV n'avait été fait à l'époque (témoins mineurs et pas d'instructions particulières pour ces cas) mais la compagnie de [redacted] avait été alertée et avait participé à l'enquête.

M. S confirme l'appel de M. D et la venue sur les lieux en fin de journée de deux brigades de gendarmerie [redacted] Il se souvient de l'odeur sulfureuse, des traces d'herbe jaunie selon un cercle de 4 à 5 m de diamètre qu'il a situé (voir carte plus loin) et qui ont été observées pendant plusieurs jours ainsi que l'odeur au cours des rondes. A l'époque, les gendarmes ont conclu :

- qu'il s'était réellement passé quelque chose,
- que les enfants avaient vu un véhicule militaire piloté (probablement une opération d'une "puissance étrangère")

.../...

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

5. RÉCIT DE M. D A [redacted]

M. D était dans son grenier et a entendu le sifflement de départ de la boule.

Sa maison se trouve à 500 m environ à l'est du lieu de l'observation des enfants D et l'objet est parti selon une direction opposée à la maison de M. D [redacted]

La reconstitution chronométrée de la durée du sifflement a donné 10 et 12 s.

En soirée, M. D a senti près de chez lui la même odeur que les enfants et le gendarme (il a reconnu le SO_2 parmi les 4 odeurs présentées).

6. RÉCIT DE M. V

M. V était sur son tracteur en marche à 3 ou 400 m des lieux d'observation, dans un champ. Il n'a rien vu ni entendu, mais a été le premier a voir les enfants quelques minutes après leur observation. Ils étaient en larmes, très émus. M. V ne les a pas crus.

Il confirme donc l'émotion des enfants.

7. COMPARAISON DES RÉCITS

On peut comparer les divers paramètres liés à l'objet observé :

7.1. DIAMETRE DE LA BOULE

F D : Ø 5 m
A M D : Ø 3 m
Traces indiquées par le gendarme S : Ø 4 à 5 m

Ce qui est cohérent.

7.2. DISTANCE TEMOIN/OBJET

F D : 82 m
A M D : 71,5 m

soit un écart de 13 % (bonne cohérence).

.../...

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

7.3. ECARTS DE POSITION DANS LE PRE

La carte de la page suivante, faite à l'échelle, montre que les 3 positions indiquées sont situées, à quelques mètres près, au même endroit. (Excellente cohérence par conséquent).

7.4. DEPART DE LA BOULE

La carte ci-après montre une bonne cohérence des azimuts de départ de la boule. La position indiquée dans le ciel est écartée de 7,6° seulement, ce qui est très cohérent.

7.5. DUREE TOTALE D'OBSERVATION

F → 21 à 29 s
A -M → 25 à 35 s

Ce qui est très cohérent.

7.6. DUREE DU SIFFEMENT PENDANT L'ENVOL

F → 8 à 14 s
A -M → 12 à 18 s
M. D → 10 à 12 s

Ce qui est très cohérent.

7.7. BRILLANCE DE LA BOULE AU DEPART

F → comme le soleil à midi
A -M → - idem -

7.8. CAS PARTICULIER DE L'ODEUR SIGNALEE

Le rapport de l'enquête menée en 1967 par Joël MESNARD et Claude PAVY, publiée en 1968 par le GEPA signale, au moment du départ de la boule :

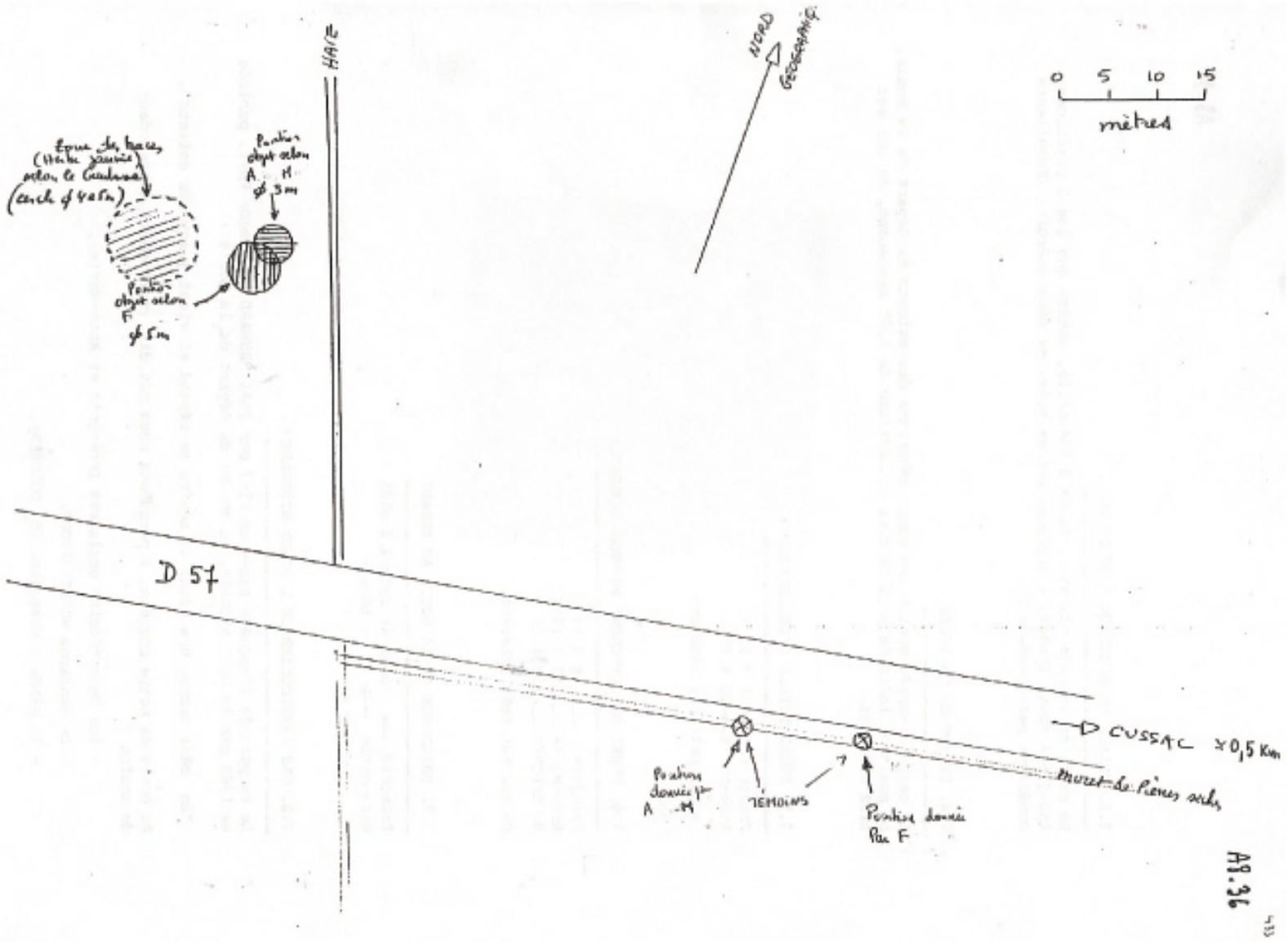
"En même temps, une odeur de soufre se répand et vient jusqu'aux enfants".

Au cours de notre enquête, 4 personnes nous ont dit avoir senti cette odeur de soufre :

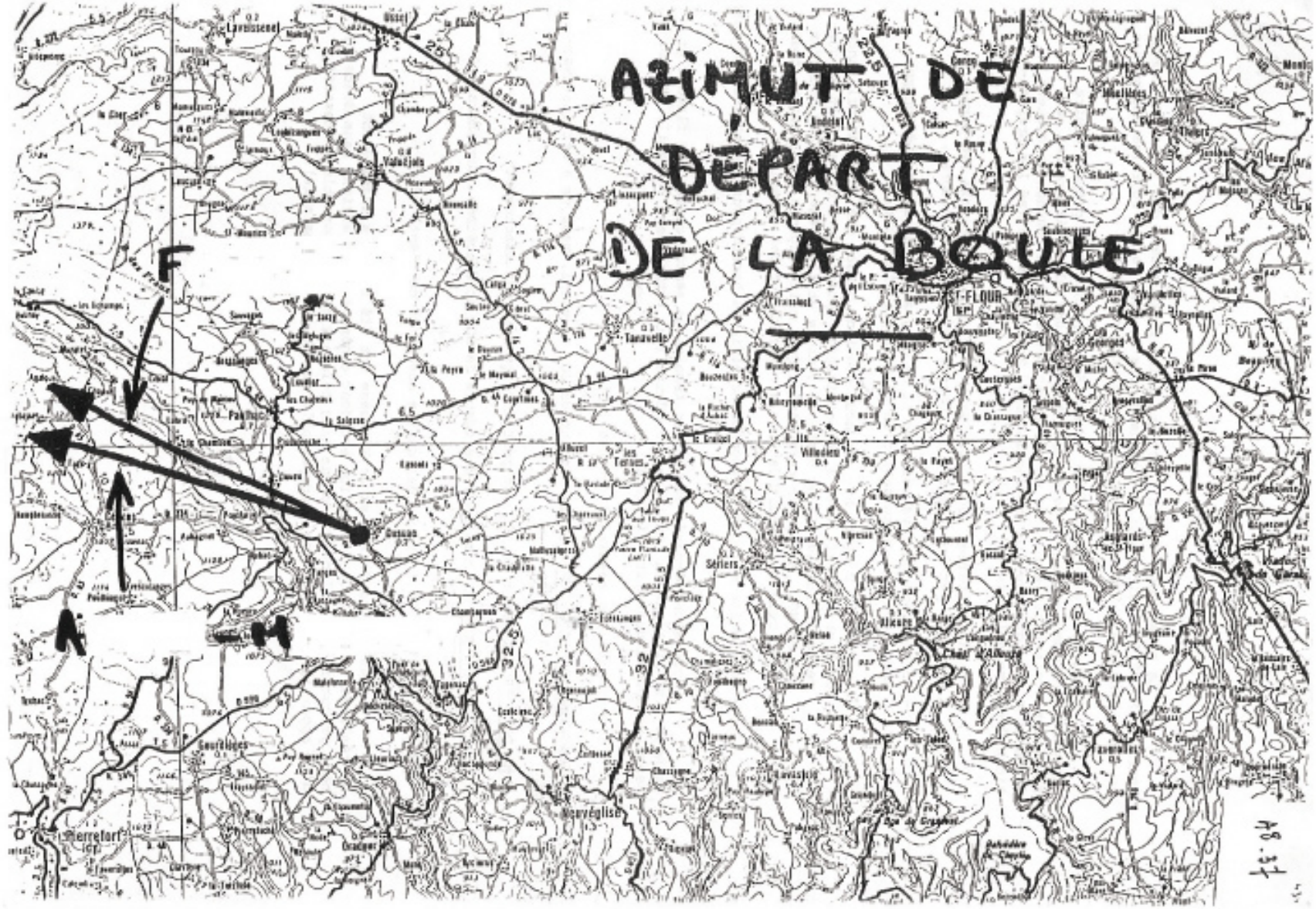
- les deux témoins oculaires (F et A -M),
- le gendarme S ,
- le [redacted] (M. D).

.../...

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales



Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales



Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

Le très léger vent d'ouest qui existait au moment des faits peut expliquer que M. D ait senti cette odeur près de chez lui le soir (sa maison est, en effet, environ à 500 m à l'est du lieu d'atterrissage).

Pour essayer de préciser cette odeur, nous avions préparé quatre flacons identiques en plastique contenant chacun une odeur différente, ces flacons n'étaient pas étiquetés et portaient seulement un bouchon de couleur différente pour que nous les reconnaissions. Nous avions réalisé les préparations d'odeurs suivantes :

- du gaz sulfureux (SO_2) pour être le plus près possible des termes employés par les témoins (le soufre est en effet inodore),

- du kérosène pour vérifier qu'il ne s'agissait pas des gaz d'échappement du turbo-propulseur d'un hélicoptère militaire,

- du dioxyde d'azote NO_2 car nous pouvions penser que la forte brillance de l'objet était liée à une excitation optique de l'air ambiant et que cette action aurait pu combiner l'azote et l'oxygène de l'air pour former du NO_2, à l'odeur caractéristique, mais inconnue des témoins, tout comme celà se produit dans un arc électrique par exemple,

- de l'acétone (odeur disponible choisie au hasard pour égarer les témoins).

Nous avons demandé aux quatre témoins de sentir chacun des flacons et de nous dire si l'une ou plusieurs des odeurs leur rappelaient ce qu'ils avaient senti au moment des faits rapportés.

Voici les résultats obtenus :

- Gendarme S : seule l'odeur du SO_2 convient, mais ce n'est pas exactement cela.

- M. D : l'odeur du SO_2 est peut-être ça mais pas exactement.

- F D : un mélange des odeurs de SO_2 et d'acétone conviendrait à peu près.

- A -M D : aucune des quatre odeurs ne convient.

Les odeurs de NO_2 et de Kérosène ont été rejetées unanimement.
Le résultat de cette confrontation est donc cohérent. Nous aurions sans doute dû nous procurer aussi l'odeur d'ozone mais cela n'a pas été possible (nécessité d'un appareil de production transportable car le gaz est instable).

.../...

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

8. CONSÉQUENCE DE LA COHÉRENCE DES RÉCITS

La cohérence des récits des témoins indépendants et le fait que la plupart des questions que nous avons posées n'avaient rien à voir avec les récits répétés souvent au cours des 11 ans écoulés, nous conduisent à conclure que les faits rapportés ont été réellement observés.

9. INTERPRÉTATION DE L'OBSERVATION

Nous avons cherché à réduire cette observation à des phénomènes connus. Le seul phénomène qui nous semble convenir pour expliquer tous les aspects (et en particulier les quatre occupants) serait un hélicoptère.

Néanmoins, la forme de l'objet, sa couleur, sa brillance, sa trajectoire, le silence au sol, la disparition inexplicable dans le ciel, la vitesse de montée, la vitesse de parcours de la trajectoire hélicoïdale, la taille et l'habillement des occupants, leur fuite, la proximité des arbres de la haie, l'odeur dégagée, tout cela ne permet pas de retenir l'hypothèse de l'hélicoptère.

Aucun autre phénomène connu ne nous convient également.

10. CONCLUSION

Nous estimons que le 29 août 1967, les observateurs de CUSSAC ont assisté au départ précipité d'un véhicule habité tout à fait inconnu, aux caractéristiques et aux performances dépassant largement nos connaissances technologiques personnelles.

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

8 - TEST MENE SUR LE CAS DE CUSSAC

a) Choix des paramètres de la matrice

type	:	RR 3
date	:	quelconque
heure	:	jour
durée	:	courte
météo	:	beau temps
distance	:	< 150 m
bruit	:	oui
hauteur	:	bas sur l'horizon et haut dans le ciel
trajectoire	:	complexe et atterrissage
vitesse	:	variable
dimension	:	plusieurs degrés
nbre d'objets	:	un seul
forme	:	ronde
couleur	:	blanc
luminosité	:	intense
nbre de témoins	:	plusieurs
réaction	:	peur

b) Application de la matrice de test: voir page suivante

c) Résultats :

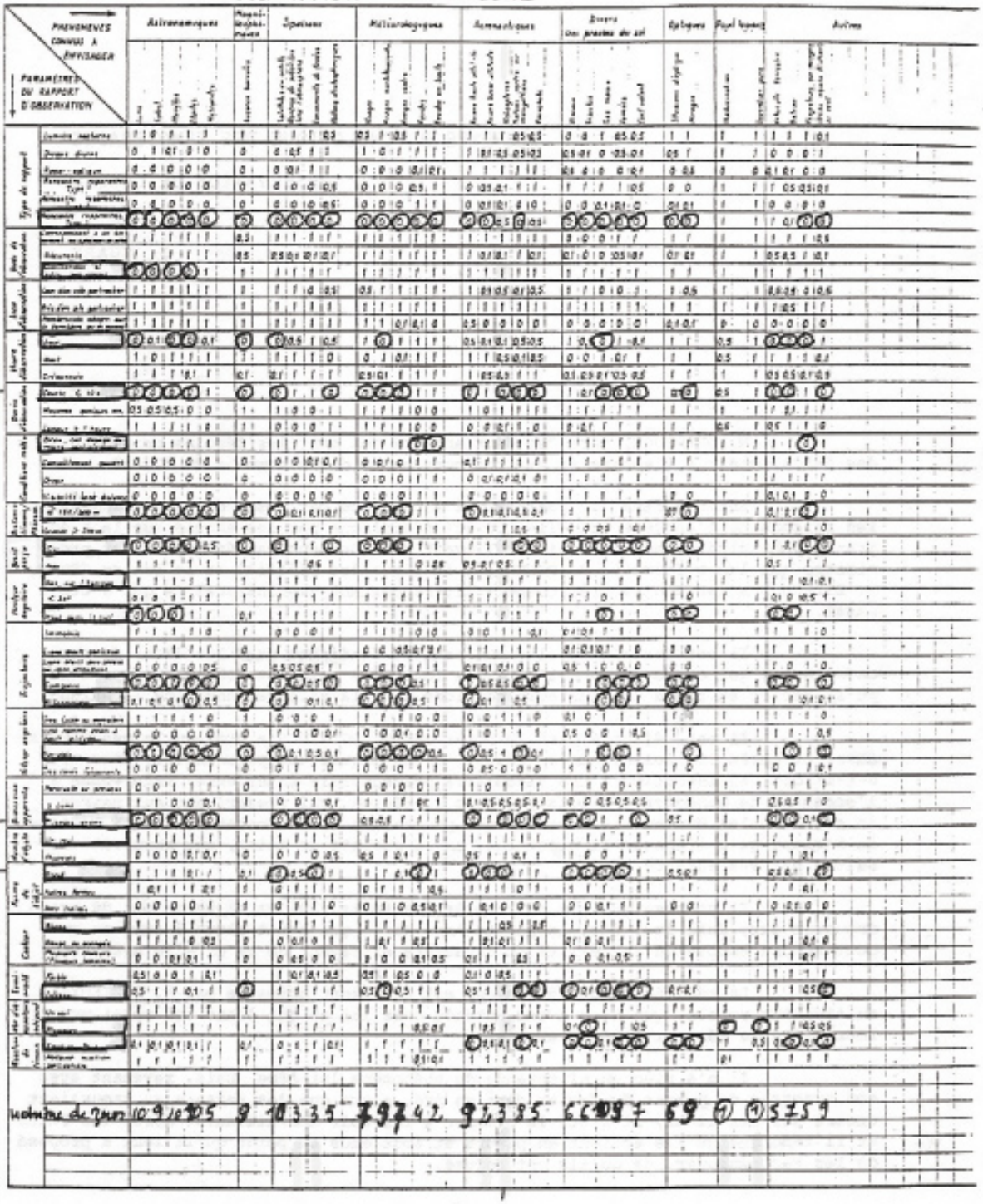
Le produit de toutes les probabilités est nul pour toutes les colonnes. Aucun phénomène connu ne convient. Le tableau suggère l'hypothèse psychologique mais le fait qu'il y ait des témoignages indépendants ne permet pas d'accepter celle-ci comme recevable.

Mars 2005 - Démocratie soucoupique - www.ovniland.com - Dossier diffusé avec l'accord du CNES. © Centre National d'Etudes Spatiales

MATRICE DE TEST DES PHENOMENES CONNUS

OBSERVATION DE CUSSAC

A8-41



Signification des probabilités du tableau:

1 très possible
0,5 possible avec réserves
0,1 peu probable
0 impossible

Mode d'emploi:

Pour une observation particulière, procéder colonne par colonne. Noter pour chaque renseignement contre la probabilité de la ligne/colonne considérée. La probabilité qu'il s'agit d'un phénomène connu d'une colonne est le produit des probabilités des diverses lignes.